

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le dix juillet à neuf heures, le conseil municipal de cette commune, s'est réuni à la salle des fêtes en session ordinaire, sous la présidence de M. Bruno DUGUEY, Maire.

Etaient présents : ANDRE Jacques, AUBRIS Isabelle, CHARTIER Didier, DELARUE Charlotte, DESBOIS Yoann, DEVAUX Médéric, DUGARD Michel, DUGUEY Bruno, DUGUEY Céline, GALLARD Cyrille, GRANDCOLLOT Thomas, HOSTE Éric, LE SECQ Jérôme, Dominique BISSON, VAN LAEYS Amandine

Formant la totalité du conseil municipal

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de votants (présents+pouvoirs) : 15

Date de convocation : 04 juillet 2020

Date d'affichage : 04 juillet 2020

Ordre du jour :

-Elections sénatoriales

-questions diverses

Madame Charlotte DELARUE est élue secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents,

**1. ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANT EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :**

**1.1 Mise en place du bureau électoral**

M. Bruno DUGUEY, maire a ouvert la séance.

Mme Charlotte DELARUE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Le maire a procédé à l'appel nominatif des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition du quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée était remplie.

Le maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend deux conseillers municipaux les plus âgés et deux conseillers les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir, Ms/Mmes ANDRE jacques, Michel DUGARD, Charlotte DELARUE, Amandine VAN LAEYS.

**1.2 Mode de scrutin**

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Il a rappelé qu'en application des articles L.288 et R ;133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue,, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, le plus âgés des candidats est déclaré élu.

Le maire a indiqué que le conseil municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants.

**1.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe ou d'un seul bulletin plié. Le président a constaté, sans toucher à l'enveloppe ou le bulletin, que le conseiller l'a déposé lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Après l'élection des délégués, il a été procédé à l'élection des suppléants dans les mêmes conditions.

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**1.4 Elections des délégués**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15  
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0  
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Résultats du premier tour du scrutin :  
ANDRE Jacques : 15 voix  
GALLARD Cyrille : 15 voix  
GRANDCOLLOT Thomas : 15 voix

Proclamation de l'élection des délégués

M. ANDRE Jacques né le 07/11/1950 à Falaise a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.  
M. GALLARD Cyrille né le 18/04/1979 à ARGENTAN a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.  
M. GRANDCOLLOT Thomas né le 21/07/1974 à Caen a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

**1.5 Elections des suppléants**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 15  
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0  
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 15  
Majorité absolue : 8

Résultats du premier tour du scrutin :  
DEVAUX Médéric : 15 voix  
HOSTE Eric : 15 voix  
DUGARD Michel : 15 voix

Proclamation de l'élection des suppléants :

M. DEVAUX Médéric né le 04/10/1981 à Lisieux a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.  
M. HOSTE Eric né le 31/07/1973 à Falaise a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.  
M. DUGARD Michel né le 16/08/1950 à ST MICHEL DE LIVET a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

**1.6 Clôture du procès-verbal**

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 10 juillet 2020 à 9 h30 minutes, en triple exemplaire, a été, après lecture, signé par le maire, les autres membres du bureau et la secrétaire.

**2. QUESTIONS DIVERSES :**

M. le maire fait part au conseil municipal que le juge s'est prononcé en faveur de M. François BATON dans l'affaire qui l'oppose à la commune. Il précise que la commune peut faire appel si de nouveaux éléments peuvent être apportés au dossier. Or, tous les éléments nécessaires ont été fournis. Le conseil municipal ne souhaite donc pas faire appel.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 9h45

**PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SIGNATURES Réunion du Conseil Municipal Du 10 JUILLET 2020**

Délibérations : Néant

Le Maire: Bruno DUGUEY	
ANDRE Jacques	
AUBRIS Isabelle	
BISSON Dominique	
CHARTIER Didier	
DELARUE Charlotte	
DESBOIS Yohann	
DEVAUX Médéric	
DUGARD Michel	
DUGUEY Céline	
GALLARD Cyrille	
GRANDCOLLOT Thomas	
HOSTE Éric	
LE SECQ Jérôme	
VAN LAEYS Amandine	